



Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	Pk début	Pk fin	Communes
Haute Seine	Hericy RD	rivière	La Cave	92,3	92,8	Héricy, Samois-sur-Seine

Date et durée des travaux :

Travaux prévus entre septembre et novembre 2024.

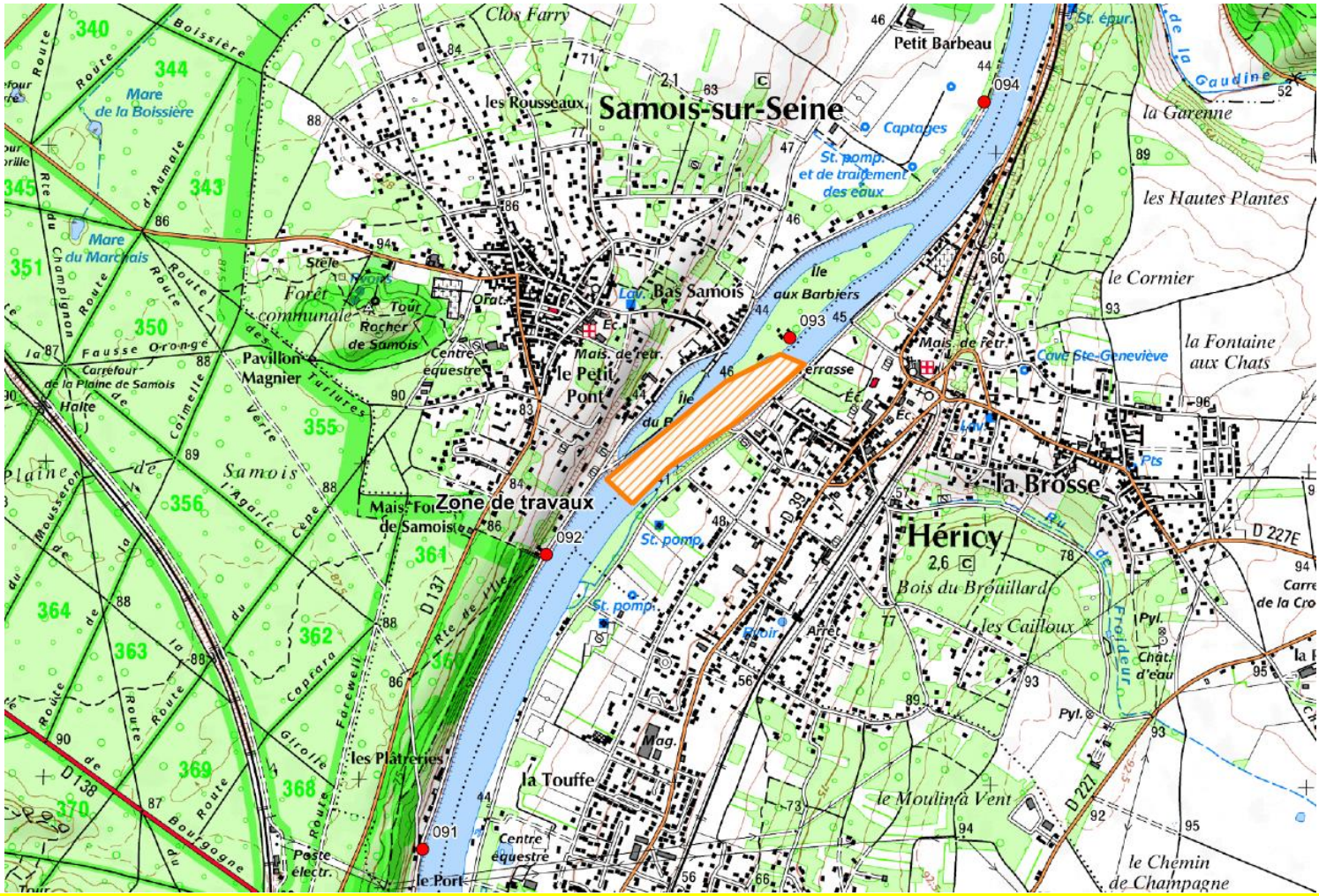
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
328	2024-RHS-PK92.700	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvement réalisé le 25/03/2024.



Localisation exacte des travaux - cartographie





Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	Grand gabarit Petit gabarit	
- Canal :	Grand gabarit Petit gabarit	X
- Milieu :	Urbain : habitat Rural Industriel Portuaire	X X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : PPRI vallée de la Seine de Samoreau à Nandy	oui
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :	non
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : La zone de dragage se situe en zone inondable.	non

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR73A	la Seine du confluent de l'Yonne (exclu) au confluent de l'Essonne (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	Oui	Captage Héricy 02587X0013	Souterrain	
Périmètre de protection éloignée	Oui	Captage Héricy 02587X0013	Souterrain	

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

La zone de dragage est située à environ 25 km des stations de Monterreau-Fault-Yonne (03770095) et de Saint-Fargeau Ponthierry.

Les dernières données de Saint-Fargeau Ponthierry datent de 2014. Les espèces principales sont le chevaine, le gardon, le goujon et la perche commune. Les espèces secondaires sont l'anguille, le chabot, la grémille et la vandoise.

Les dernières données de la station de Monterreau-Fault-Yonne datent de 2015. Les espèces principales sont le gardon, la grémille et la perche commune. Les espèces secondaires sont l'ablette, la bouvière et le chevaine.

Types de berges :

D'après l'atlas des berges de l'IAU Ile de France, 3 types de berges sont rencontrées sur le secteur. Il s'agit de berges lisses, fissurables et naturelles.

Présence de frayères connues par la bibliographie – Pk concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de Seine et Marne (signé le 10/07/2012) indique la présence de frayères sur la Seine pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie, truite, vandoise) et de la liste 2 (brochets) de la commune de Saint-Mammès à Melun.

Dans cette zone de dragage, il s'agit pour moitié de berges naturelles et pour moitié de berges artificielles lisses. Même si le dragage ne concerne que le chenal de navigation, la présence de frayères à proximité est jugée comme probable.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Hericy RD	Ecologie	ZPS	Non	
		ZNIEFF 1	Oui	Ile aux Barbiers
		ZNIEFF 2	Oui	Vallée de la Seine entre Melun et Champagne sur Seine
		ZICO	Non	
	Patrimoine culturel	SIC	Non	
		Arrêté protection de biotope	Oui	Ile de Théroutanne
		Site inscrit	Oui	Iles aux Barbiers, de la Jonchère et du Berceau
		Site classé	Oui	Terrasse Watteville



Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Les espèces suivantes sont présentes dans le secteur : anguille (espèce non protégée mais présente sur les listes rouges françaises et mondiales, en danger critique d'extinction), la bouvière, le brochet, le chabot et la vandoise. L'Arrêté de protection de biotope concerne notamment des frayères à brochets à proximité de l'île de Théroutanne. Les habitats et zones de reproduction des brochets sont protégés. Leur destruction est interdite. Un rideau anti-dispersion sera mis en œuvre afin d'éviter la destruction ou le colmatage des frayères potentielles de l'île de Théroutanne.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Héricy RD	Probable	Oui	oui	oui

Sensibilité environnementale:

Le site de dragage présente une forte sensibilité environnementale.

Synthèse des contraintes environnementales - cartographie





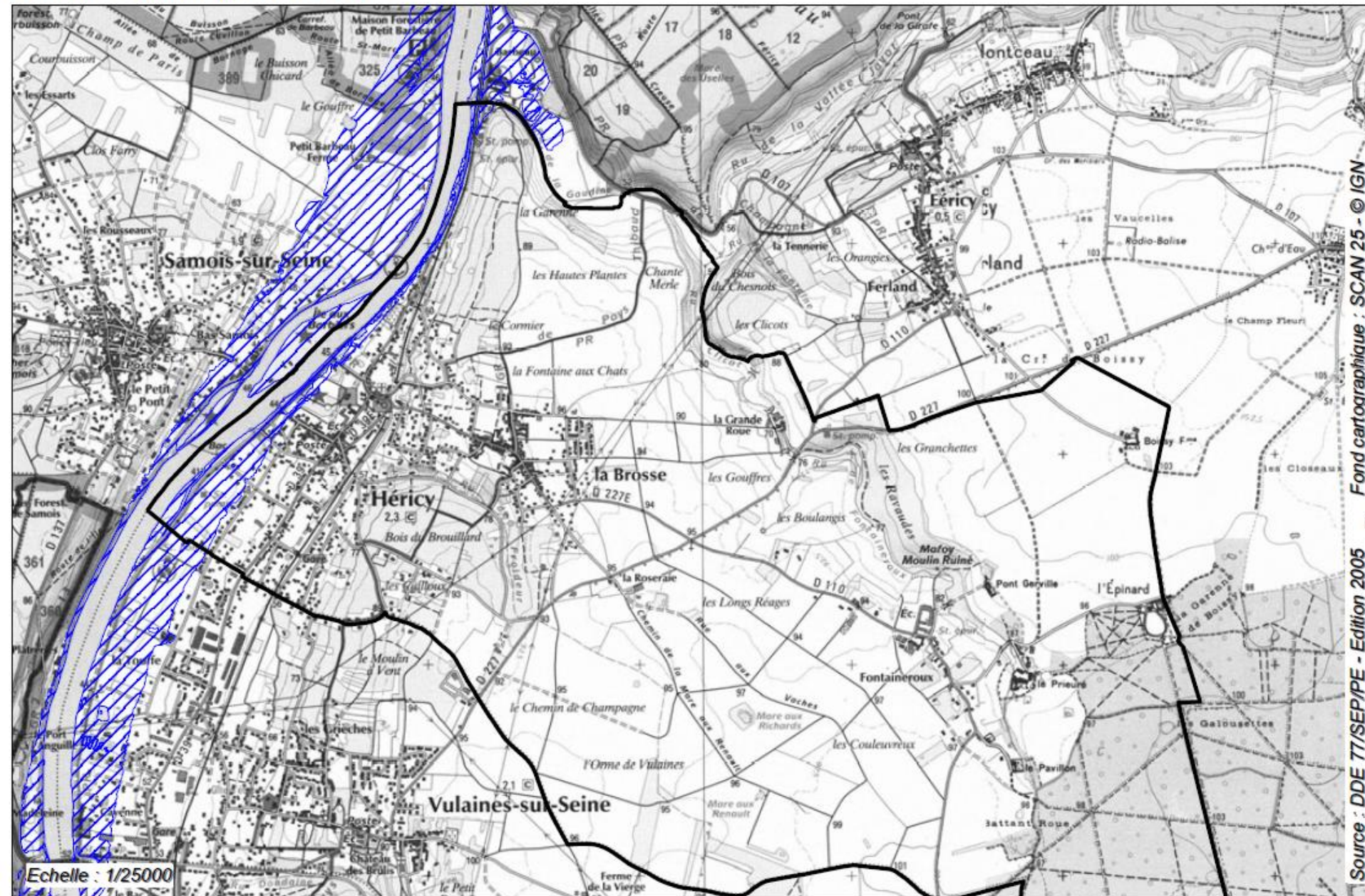
Commune de Héricy

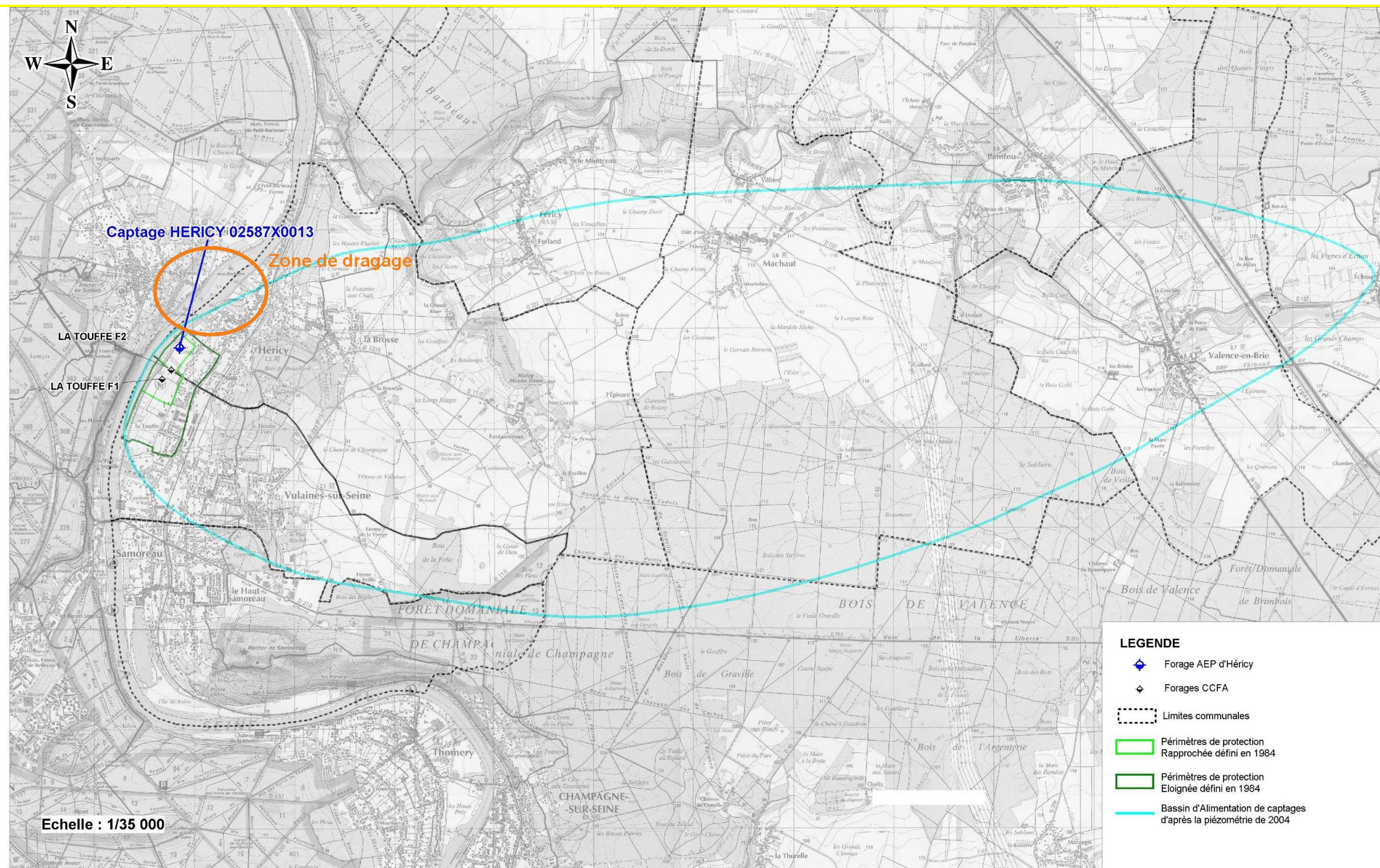


PREFECTURE DE LA SEINE-ET-MARNE

Annexe à l'arrêté préfectoral
06/DAIDD/ENV n° 071
du 03 février 2006
mis à jour le 06 mars 2007

**Information des acquéreurs et des
locataires sur le risque inondation**







Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
165 mg/l	< 4mg/l

Mesures réductrices :

- Mise en œuvre d'un rideau anti-dispersion,
- Dragage en dehors de période de fraie

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Installation de transit
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m³)
328

Localisation du site :

Installation de transit GL Concept de Marolles-sur-Seine. Installation déclarée selon la rubrique 2517-3 des ICPE (station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes) dont le récépissé a été émis par le préfet de Seine-et-Marne le 6 août 2015.

En fonction des caractéristiques des sédiments dragués, les sédiments seront valorisés dans des filières BTP.